

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Délibération n° 2022D141

Le Conseil communautaire, convoqué le 13 décembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire, au siège de la Communauté de communes Vie et Boulogne, le **lundi 19 décembre 2022 à 19 heures**, sous la présidence de Guy PLISSONNEAU.

Présents : 36

AIZENAY : S. ADELEE, C. BARANGER, F. MORNET, Ch. GUILLET, Ph. CLAUTOUR
APREMONT : G. CHAMPION
BEAUFOU : D. HERMOUET, J-Ph. BODIN
BELLEVIGNY : J. ROTUREAU, N. DURAND-GAUVRIT, S. PLISSONNEAU, Ph. BRIAUD, F. FLEURY
CHAPELLE PALLUAU (LA) : X. PROUTEAU, V. JOLLY
FALLERON : G. TENAUD, Y. HERBERT
GENETOUZE (LA) : G. PLISSONNEAU, S. GUIDOUX
GRAND'LANDES : P. MORINEAU
LUCS-SUR-BOULOGNE (LES) : D. PASQUIER, Ph. GREAUD, Ch. GAS
MACHE : F. RAGER
PALLUAU : G. BUTEAU
POIRE-SUR-VIE (LE) : S. ROIRAND, M. ROCHAS, M. CHARRIER-ENNAERT, F. GUILLET, J-L. RONDEAU, Ph. SEGUIN, C. GUINAUDEAU
N. KUNG
SAINT-DENIS LA CHEVASSE : M. HERMOUET, C. FRAPPIER
SAINT-ETIENNE DU BOIS : G. AIRIAU

Absents excusés : 6 pouvoirs

AIZENAY : F. ROY donne pouvoir à G. PLISSONNEAU, R. URBANEK donne pouvoir à S. ADELEE, I. GUERINEAU donne pouvoir à C. BARANGER
PALLUAU : M. BARRETEAU donne pouvoir à G. BUTEAU
SAINT-DENIS LA CHEVASSE : Ch. DURAND donne pouvoir à C. FRAPPIER
SAINT-PAUL MONT PENIT : Ph. CROCHET donne pouvoir à J. ROTUREAU

Absents : 7

AIZENAY : M. TRAINEAU
APREMONT : S. BUFFETAUT
BELLEVIGNY : M-D. VILMUS
LUCS-SUR-BOULOGNE (LES) : C. ROUX
MACHE : C. NEAU
POIRE-SUR-VIE (LE) : C. RENARD
SAINT-ETIENNE DU BOIS : C. COULON-FEBVRE

Objet : PCAET – Engagement dans le programme partenarial Transition Énergétique et Sociétale (TES).

Madame la vice-Présidente expose :

Le Collège des Transitions Sociétales est un espace partenarial de réflexions et d'actions, centré sur le faire ensemble afin de préparer les territoires aux transitions sociétales qu'appellent les enjeux et la situation actuelle. Le CTS est une association partenariale qui articule formation pour décideurs de la Région des Pays de la Loire, conférences-débats destinées au plus grand nombre et recherche-action (ou action-recherche) pour capitaliser et expérimenter sur nos territoires. Il est porté par l'IMT Atlantique (anciennement école des Mines de Nantes), et rassemble une trentaine de partenaires.

Il porte un programme partenarial expérimental « Transition Energétique & Sociétale » (TES) à l'échelle régionale, qui s'est déployé sur deux périodes 2015-2018 et 2018-2021, et pour lequel le SyDEV a été partenaire.

Ses objectifs généraux, depuis sa création en 2015, sont :

- déterminer les conditions favorisant le développement de projets de transition énergétique comme l'émergence de collectifs d'acteurs pour porter des projets de transition ou la coopération entre acteurs publics et privés (entreprises, citoyens, associations...);
- aider à territorialiser les transitions énergétiques à l'échelle d'intercommunalités ayant mis en place des politiques publiques ambitieuses (approche transversale et systémique avec les projets de territoire,

PCAET, PLUIH, Développement de démarche de coopération au sein du territoire, mise en œuvre d'animation et d'accompagnement spécifique auprès des porteurs de projets) ;

- faire évoluer nos pratiques, nos comportements avec l'ambition de pouvoir à terme accompagner le changement de nos modes de vie.

Suite aux deux premières phases du programme, plusieurs axes de travail ont été progressivement identifiés :

- développer la coopération entre élus de l'intercommunalité ou avoir un projet de territoire partagé et porté par l'ensemble des élus communaux ;
- mettre en œuvre une organisation au sein de l'intercommunalité intégrant cette approche transversale / systémique ;
- proposer de nouveaux dispositifs d'accompagnement, de gouvernance pour aider les acteurs dans la réalisation d'un projet de transition énergétique, écologique et vecteur de changement ;

Pour aujourd'hui partager et changer d'échelle, l'objectif de la démarche TES en Vendée animée par le SYDEV et le Collège des transitions sociétales est :

- S'appuyer sur les premiers enseignements du Pays de Pouzauges et de l'île d'Yeu engagés depuis 3 ans dans TES.
- Elargir la déclinaison des travaux menés dans le programme TES sur de nouveaux territoires engagés dans la transition énergétique et avec des problématiques locales différentes.
- Engager une démarche départementale afin de partager les différentes approches territoriales et articuler les politiques de transition à différentes échelles territoriales (Commune, EPCI, Département, Région).

Pour ce faire, il est prévu d'intégrer de nouveaux territoires vendéens à la démarche et de constituer un groupe de territoires « transition énergétique et sociétale (TES) vendéenne », animé par le SYDEV et le Collège des transitions sociétales.

Pour la troisième période du programme, 2022-2024, le Collège des Transitions Sociétales et le SYDEV ont ainsi proposé à la Communauté de communes Vie et Boulogne (ainsi qu'à 3 autres intercommunalités de Vendée) d'être partenaire de cette expérimentation, et de bénéficier ainsi d'un accompagnement méthodologique par le collège des transitions sociétales et le SyDEV, sur un projet qu'elle souhaite mener, qui vise l'évolution des modes de vie et qui implique un ensemble de partenaires.

Cette collaboration consiste pour le SYDEV en :

- l'animation, avec le Collège des transitions sociétales, du groupe de territoires à l'échelle départementale,
- l'accompagnement apporté aux EPCI,
- la prise en charge des frais liés aux rencontres du groupe de territoires des membres de l'équipe de coordination du Collège des transitions sociétales,
- la prise en charge de 50 % des frais de participation au programme de (dé)formation et de rencontres porté et animé par le Collège des Transitions Sociétales à destination des pilotes territoriaux pour un montant maximum de 5 000 euros par EPCI et correspondant à l'engagement de 2 personnes par territoire (la participation à ce programme restant facultative).

Pour la Communauté de communes, il s'agit d'une participation aux rencontres du groupe de territoires et de temps à consacrer au projet sur lequel il sera choisi de faire porter l'accompagnement méthodologique.

Pour le Collège des transitions sociétales, il s'agit de diriger et coordonner le programme partenarial TES et informer les parties de l'avancement des travaux de ce programme.

Compte tenu de l'intérêt et du caractère innovant de ce programme, il est proposé de répondre favorablement à cette proposition.

L'engagement sera officialisé par la signature de la convention tripartite dont le modèle type figure en annexe de la présente délibération. Cette convention type sera complétée par une annexe technique adaptée au territoire de Vie et Boulogne et aux enjeux spécifiques de la Communauté de Communes.

Par adoption des motifs exposés par la Vice-Présidente et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'engager la Communauté de communes dans la phase 3 du programme partenarial « Transition énergétique et sociétale ».

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le

SLOW

ID : 085-200072882-20221219-2022D141-DE

-D'approuver la convention de partenariat type selon les modalités susmentionnées et au vu du projet joint en annexe.

-D'autoriser le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la suite de ce dossier.

- De charger le Président ou son représentant d'exécuter la présente délibération.

.....

Pour copie conforme au registre

Le vingt décembre deux-mille-vingt-deux,

Le Président,

Guy PLISSONNEAU

Acte publié sur le site internet Vie et Boulogne le 26/12/2022.

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

